

PARCOURS DE FORMATION

ARBITRE REGIONAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BALL-TRAP ET DE TIR À BALLE





PROGRAMME DE FORMATION *

ARBITRE REGIONAL



UV1 - Ma Fédération

- Connaitre ma Fédération
- Les différentes disciplines épaulées et désépaulées
- Le pôle pédagogie et formation

UV2 - Devenir Arbitre Régional

- Objectifs et Pré-requis
- Les formations 'Arbitres'
- Les règles et usages

UV3 -Le contexte des compétitions

- Les Tireurs
- L'organisation des compétitions
- Les acteurs de la compétition

UV4 - M'affranchir dans mon rôle d'Arbitre

- Approche de l'arbitrage
- Me préparer à arbitrer
- Arbitrer une compétition
- Gérer les situations complexes

UV5 - Maîtriser les règles et Obligations

- Autorisation de pratiquer le ball-trap
- La sécurité
- Les règles de bonne conduite

UV6 -M'aguerrir sur les règlements des disciplines

- Disciplines 'Fosse'
- Disciplines 'Sporting'

* Ce document reprend les points essentiels.

L'accès aux supports complets sera ouvert lors de votre inscription à la formation en vous connectant à votre compte sur le site fédéral

DEVENIR ARBITRE REGIONAL

LES POINTS ESSENTIELS





OBJECTIFS DE L'ARBITRAGE



Un arbitre F.F.B.T. doit avoir une bonne connaissance du tir dans les disciplines dont la Fédération Française de Ball-Trap est délégataire.

Arbitrer, c'est veiller :

-  Au bon déroulement d'une compétition
-  A la sécurité de tous
-  Au respect du règlement
-  A la fiabilité des résultats



MISSIONS DE L'ARBITRE



- ① La mission d'arbitre est réalisée dans cadre du bénévolat volontaire.
- ① L'arbitre est lié, en acceptant les missions, par un contrat moral à la FFBT.
- ① Il doit faire en sorte que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions possibles par son comportement et son efficacité.
- ① Il est garant de l'équité entre les tireurs.
- ① Il doit assurer l'ordre et la bienséance.
- ① Il est une référence et un exemple pour les tireurs et les spectateurs.



DÉONTOLOGIE DE L'ARBITRE



1 - Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements

2 - Etre juste et impartial ; Communiquer clairement ses décisions

3 - Suivre les formations proposées pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement

4 - Etre bien préparé pour chaque compétition : condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...

5 - Etre et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et en dehors de l'aire sportive

6 - Etre respectueux de tous les acteurs de la compétition : compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels...

7 - S'interdire toutes critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres, institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux...)

8 - Avoir un comportement irréprochable : ne pas consommer d'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de drogues illicites, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs...

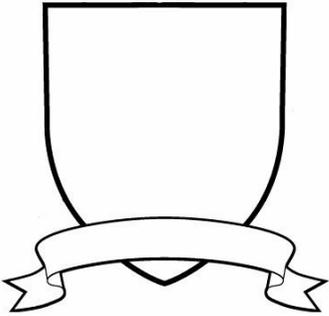
9 - S'interdire tout conflit d'intérêt : interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération indue...

10 - Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play

CONDITIONS D'EXERCICE ET PARCOURS DE FORMATIONS



 La qualité d'arbitre est :



-  Décernée par la FFBT.
-  Attachée à la possession de la licence fédérale en cours de validité.
-  Sanctionnée par une évaluation des capacités d'arbitrer les disciplines de ball-trap régies par la FFBT

16

Formation d'Arbitre Stagiaire à partir de **16 ans** révolus avec autorisation parentale

18

Nomination Arbitre régional interviendra à partir de **18 ans** révolus

70

Prolongation de la qualité d'arbitre consentie par le Président de la FFBT sur proposition de la CNA après **70 ans**



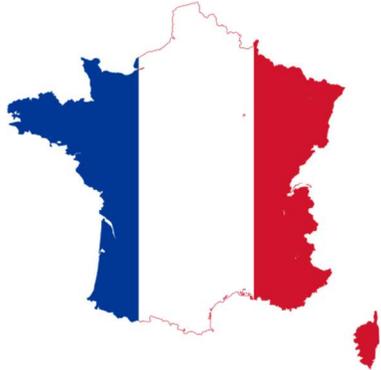
Chaque année, la CNA établira la liste des arbitres de 70 ans et plus qu'elle souhaite conserver dans le corps arbitral national et international actif.



Pour les arbitres régionaux, la compétence est confiée à la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) qui en informera la CNA pour validation.



En cas de prolongation par la CNA ou le Président de la FFBT, l'arbitre est averti par lettre simple qu'il reste autorisé à arbitrer les compétitions fédérales (tous niveaux) pour une durée supplémentaire d'un an.



-  La qualité d'arbitre régional, national ou émérite ne peut être conférée qu'aux licenciés de nationalité française
-  Les licenciés FFBT de nationalité étrangère peuvent être nommés sous réserve de s'engager à arbitrer uniquement des compétitions FFBT et FITASC à l'exclusion de toutes autres fédérations nationales



CONTRÔLE OPHTALMOLOGIQUE



- 🕒 La qualité de l'acuité visuelle est capitale pour officier en tant qu'Arbitre
 - 🏆 Le candidat doit fournir une copie du certificat médical d'ophtalmologie au Président de la CNA (le document devra préciser la nature des explorations réalisées)
 - 🏆 Le Président de la CNA ou CRA (selon le niveau) :
 - Vérifie que l'acuité respecte les normes fixées par le cahier des charges d'Arbitrage
 - Acte que le certificat lui a été présenté
 - 🏆 Le certificat original sera conservé par l'arbitre durant toute la durée de sa validité
 - 🏆 Les arbitres n'ayant pas présenté leur certificat dans les délais seront suspendus du corps arbitral



CONTRÔLE OPHTALMOLOGIQUE



Ce contrôle visuel devra comprendre les vérifications suivantes :

Lors de l'admission dans le corps arbitral

- 🕒 Mesure de l'acuité visuelle : (10/10^{ème} avec ou sans correction)
- 🕒 Recherche de trouble de la vision des couleurs (dyschromatopsies) par le test d' ISHIARA : pas de trouble
- 🕒 Evaluation du champ visuel : bon

Suivi de l'acuité visuelle des Arbitres Régionaux

- 🕒 La vérification est à la charge des comités régionaux.
- 🕒 Mesure de l'acuité visuelle (8/10^{ème} avec ou sans correction)
 - 🕒 Sans condition d'âge
 - 🕒 Validité 2 ans



MISE À NIVEAU DES ARBITRES



- ① **Mise à niveau régulière obligatoire** conformément au cahier des charges
 - 🏀 Organisation des sessions de mises à niveau par la FFBT ou ses instances décentralisées

- ① **Objectif**
 - Etre informé des mises à jour des règlements des différentes disciplines, des évolutions du cahier des charges d'Arbitrage...

- ① **Le cahier des charges** prévoit que la participation aux sessions de mise à niveau est obligatoire ; les arbitres ne se conformant pas à ces règles encourent des sanctions

La FFBT peut, par l'intermédiaire des organismes disciplinaires régionaux dits « de première instance » ou par celui situé à l'échelon national, exercer son pouvoir disciplinaire à l'encontre d'un arbitre.

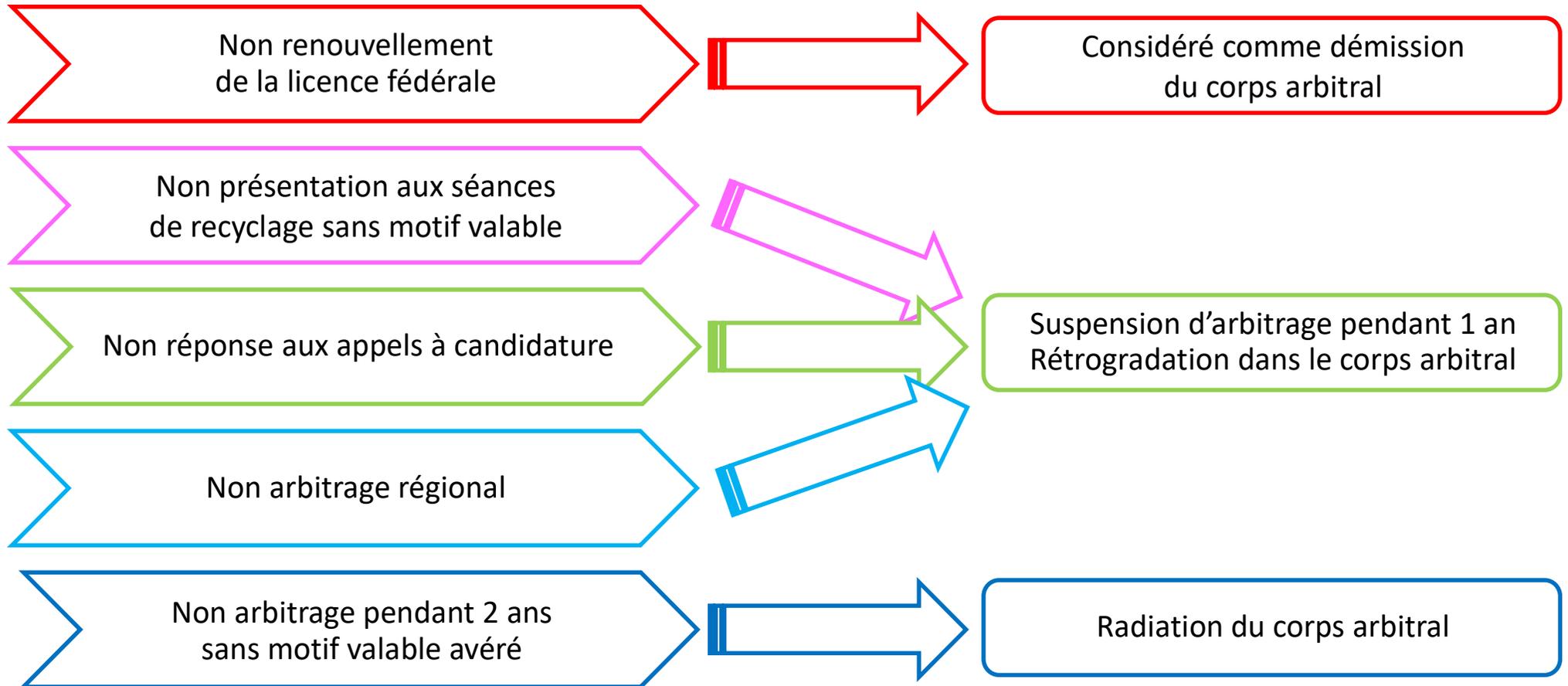
- ⑤ Sanctions disciplinaires applicables aux arbitres :
 - ⑤ Avertissement
 - ⑤ Blâme
 - ⑤ Pénalités sportives (Suspension de compétitions, etc.)
 - ⑤ Suspension du corps arbitral
 - ⑤ Rétrogradation au sein du corps arbitral (si absence non justifiée lors des compétitions ou des recyclages)
 - ⑤ Radiation du corps arbitral

- ⑤ Les arbitres responsables, les membres des commissions sportives et éventuellement les délégués fédéraux peuvent prendre, à titre conservatoire, toutes mesures justifiées par le comportement d'un arbitre de nature à compromettre le bon déroulement de la compétition.

- ⑤ Les procédures disciplinaires régionales devront être conformes au "Règlement disciplinaire général" de la FFBT. Si la commission régionale se déclare incompétente en raison de la gravité des faits, il sera fait appel à la commission disciplinaire nationale.

- ⑤ Les trois premières sanctions (avertissement, blâme et pénalités sportives) peuvent être prononcées par les Commissions Disciplinaires Régionales. La suspension, la rétrogradation et la radiation ne peuvent être prononcées que par le Comité Directeur fédéral.

 **Applicable aux arbitres régionaux, nationaux et internationaux :**



-  Les Présidents de comités régionaux peuvent saisir le Comité Directeur de la FFBT
-  L'étude des sanctions est du ressort de la CNA mais la décision est celle du Comité Directeur Fédéral



LA CARRIÈRE D'UN ARBITRE



Accès à la formation d'Arbitre Stagiaire Régional

Prérequis

Licence FFBT en cours de validité
Candidature spontanée

Organisation

Stages régionaux ou interrégionaux
Sous la responsabilité des comités régionaux
Frais de vie et de déplacement à la charge du Comité Régional

Statut pendant la formation

Attribution du statut 'Arbitre Régional Stagiaire'
après validation de la demande par le Comité Régional
d'appartenance de l'intéressé

Engagements

Participation aux sessions de formation et tests planifiés
Arbitrage régulier de compétitions
Respect des consignes et règlements afférents à mon rôle



La formation d'Arbitre Régional

Titre visé Arbitre Régional

3 Options

Toutes disciplines
Spécifique FU / DTL
Spécifique PC / CS

**Déroulement
de la Formation**

Théorique : 1/2 journée
- Définition pédagogique du profil de l'arbitre, de son attitude et de son intervention sur le terrain
- Approfondissement de la connaissance des règlements spécifiques des différentes disciplines.
Animation par le Responsable de l'arbitrage
Pratique
- 1 journée d'arbitrage en binôme lors d'une compétition départementale ou régionale
- Entraînement à l'arbitrage libre nécessaire et suffisant en vue du perfectionnement permanent
Formation supervisée par un Arbitre National

Durée 2 à 3 ans

Garanties de protection Protection juridique et assurances FFBT

Défraiement En fonction des modalités fédérales

**Stagiaire
régional**

Régional

L'examen d'Arbitre Régional

Au terme de la formation

Proposition du candidat à la qualification d'Arbitre régional ou ajournement

Contenu de l'examen

- Un contrôle des connaissances théoriques
- Un contrôle des aptitudes pratiques en situation d'arbitrage de championnats régionaux :

Régional Général 1 PC + 1 CS + 1 FU ou DTL

Régional Spécifique 1 PC + 1 CS **ou** 1 FU + 1 DTL

Evaluation de la qualification

Notation des candidats et l'attribution de la qualification par le jury désigné par la CRA

(Président de région et Responsable Arbitres à minima)

Au-delà de 3 ans, l'arbitre stagiaire qui n'aura pas réussi les contrôles théoriques ou pratiques sera définitivement ajourné

Attestation de titre

Diplôme, écusson, carte délivrés par la FFBT aux candidats ayant obtenu l'examen



Stagiaire régional



Régional

Passerelle Spécifique => Général

Prérequis	Titre Arbitre Régional Spécifique acquis (sans délai) Inscription du candidat à la formation complémentaire Validation par le Comité Régional d'appartenance du candidat
Contenu de l'examen	Contrôle des aptitudes pratiques en situation d'arbitrage d'au moins 2 championnats régionaux selon le titre déjà détenu : Spécifique FU/DTL : 1 PC + 1 CS Spécifique PC/CS : 1 FU + 1 DTL
Evaluation de la qualification	La notation des candidats et l'attribution de la qualification par le jury désigné par la CRA (Président de région et Responsable Arbitres à minima) Au-delà de 2 ans, l'arbitre stagiaire qui n'aura pas réussi les contrôles pratiques conservera son titre d'Arbitre Spécifique



Accès au titre d'Arbitre National Spécifique ou Général

Prérequis	Etre nommé Arbitre régional Général ou Spécifique dans la qualification choisie
Déroulement	Théorie + Pratique
Durée	1 à 3 ans
Contenu de l'examen	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle des connaissances théoriques- Contrôle des aptitudes pratiques en situation d'arbitrage d'au moins Général : 3 championnats nationaux dont 1PC + 1 CS + 1 FU ou 1 DTL Spécifique FU / DTL : 2 championnats nationaux dont 1 FU et 1 DTL Spécifique PC / CS : 2 championnats nationaux dont 1 PC et 1 CS
Evaluation de la qualification	La notation des candidats et l'attribution de la qualification par l'Arbitre responsable de la compétition désigné par la CNA Au-delà de 3 ans, l'arbitre stagiaire qui n'aura pas réussi les contrôles théoriques ou pratiques sera ajourné définitivement.





TENUES DES ARBITRES REGIONAUX



L'Arbitre est dépositaire de l'autorité sur la compétition.

Il se doit de donner une image positive et sérieuse du corps arbitral et de la FFBT

⇒ Importance d'une tenue soignée et correcte

	TENUE DE TRAVAIL - Obligatoire pendant les temps d'arbitrage	
	Hommes	Dames
VESTE	Gilet de tir portant l'écusson d'Arbitre FFBT ou Parka FFBT suivant les conditions climatiques	
BAS	Pantalon ou bermuda bleu marine	Pantalon, bermuda ou jupe* bleu marine (longueur : mini 5cm au dessus du genou)
CHEMISE	Chemise, chemisette ou polo FFBT blanc	Chemise, chemisier ou polo FFBT blanc
ACCESSOIRES	Cravate fédérale (sauf si polo FFBT) - Casquette fédérale à l'exclusion de toute autre	

	TENUE DE CEREMONIE - A l'appréciation du Comité Régional	
	Hommes	Dames
VESTE	Blazer bleu marine portant l'écusson d'Arbitre FFBT	
BAS	Pantalon ville gris anthracite	Pantalon ou jupe* gris anthracite (longueur : mini 5cm au dessus du genou)
CHEMISE	Chemise ou chemisette blanche	Chemise ou chemisier blanc
ACCESSOIRES	Cravate fédérale (à l'exclusion de toute autre)	
CHAUSSURES	Coloris noir ; chaussures de sport (basket, tennis) non admises	

Seul l'écusson tricolore "Arbitre FFBT" sera porté sur la poche poitrine côté gauche (blazer et gilet)

Les dotations vestimentaires fédérales ou régionales (tenues de cérémonie et d'arbitrage) doivent être utilisées uniquement pour les missions d'arbitrage confiées par la FFBT ou l'un de ses organes déconcentrés. En aucun cas, ces tenues ne pourront être portées pour des arbitrages assurés pour d'autres fédérations ou pour des concours privés ou organisés sans délégation de l'instance territoriale compétente.



FRAIS DE DÉPLACEMENTS DES ARBITRES



- La fonction d'Arbitre se situe dans l'action du bénévolat avec prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement inhérents à la mission confiée (Titulaire et Stagiaire)

=> Compétitions régionales :

Remboursement des frais par les Comités Régionaux ou Clubs

A défaut de tarifs propres, les tarifs applicables sont ceux définis par la FFBT :

FRAIS	JUSQU'À 50 KM	DE 51 A 250 KM	A PLUS DE 250 KM
TRAJETS	Nb de km A/R domicile/stand x (nb de jours de compétition) x 0,50 €	[(nb de km A/R domicile/stand) + (nb de km stand/hôtel x nb de jours de compétition)] x 0,50 €	[(nb de km A/R domicile/stand) + (nb de km stand/hôtel x nb de jours de compétition)] x 0,50 €
AUTOROUTE	Au réel uniquement sur justificatif		



FISCALITÉ DES REMBOURSEMENT DE FRAIS



- ⦿ Obligation pour la FFBT de déclaration des versements de cotisations et contributions de sécurité sociale au titre des sommes versées aux arbitres et juges sportifs. (décret n° 2007-969 du 15 mai 2007)

=> L'arbitre doit :

- 🏀 Tenir à jour un document annuel recensant l'ensemble des sommes perçues pour chaque événement au titre des missions arbitrales (hors frais réels avec justificatifs)
- 🏀 Conserver le document pendant trois ans et le mettre à disposition sur simple demande de la Fédération afin qu'elle puisse s'assurer de la situation sociale de l'intéressé et du non-dépassement de la franchise de cotisations ou de renseigner les inspecteurs en cas de contrôle



L'ASSURANCE ET LA PROTECTION DES ARBITRES



- ① Couverture de l'Arbitre (stagiaire ou en titre) par l'assurance de la FFBT sous réserve d'être ::
 - 🏆 à jour de la licence fédérale
 - 🏆 en possession d'un ordre de mission délivré par la FFBT ou par le Président du Comité Régional dont ils dépendent

- ① Aucun arbitre ne doit officier s'il n'a pas reçu au préalable un ordre de mission délivré par l'une ou l'autre des dites autorités

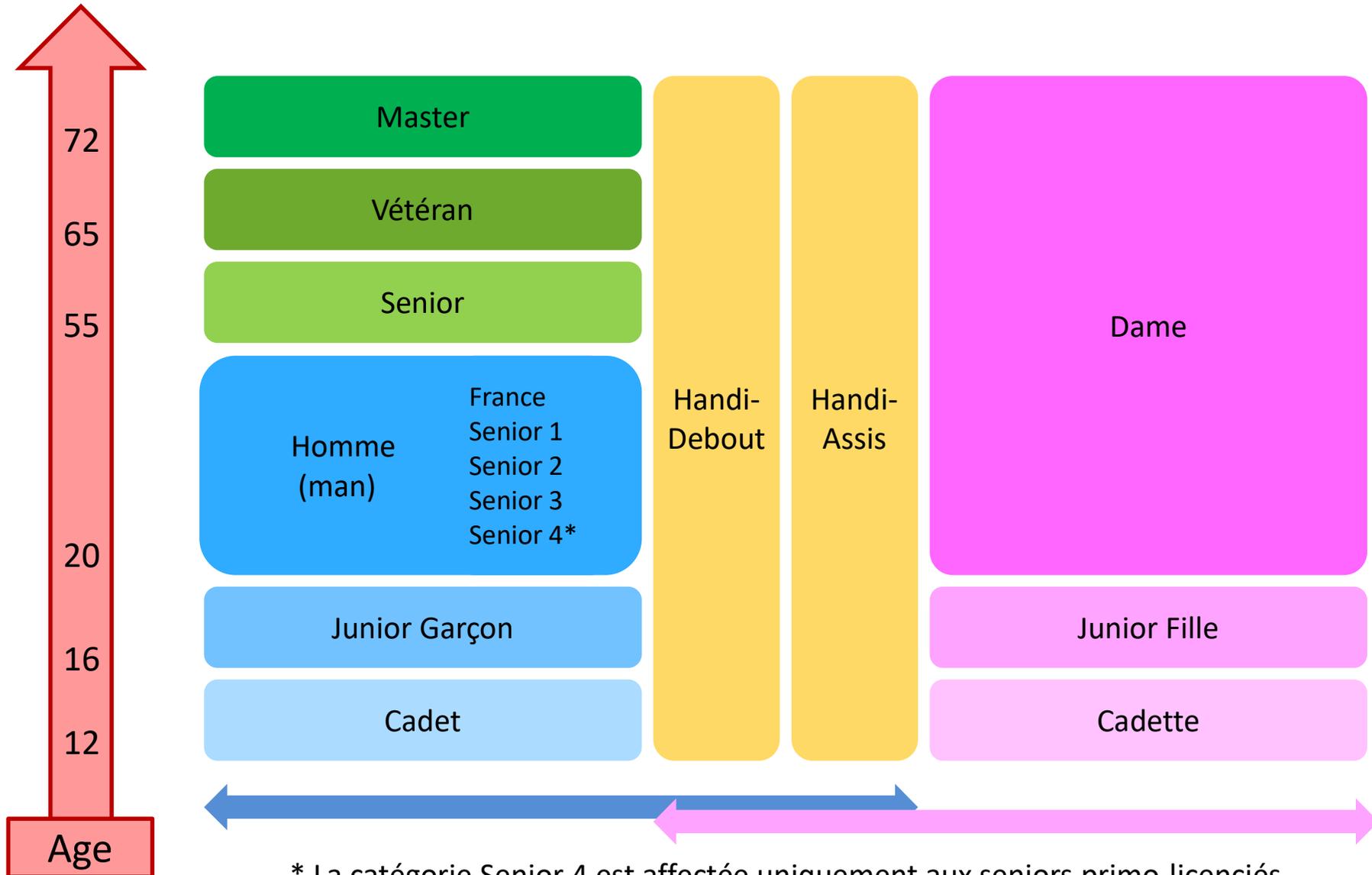
- ① «Les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public » :
Les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par des peines aggravées » (Article **L.223-2 du Code du sport**)

Un arbitre non titulaire d'un ordre de mission sera considéré comme « aide bénévole » et ne sera couvert par l'assurance fédérale que dans ce cadre et non au titre d'arbitre.

LES COMPÉTITIONS RÉGIONALES



4 Critères d'affectation de la catégorie au tireur : Physique - Sexe – Age – Niveau



* La catégorie Senior 4 est affectée uniquement aux seniors primo-licenciés avec passage en Senior 3 en seconde année



LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX



Disciplines	Déroulement	Classement	Récompenses	Observations
Fosse Universelle	Toutes régions (ou ex-ligues) 100 plateaux 1 jour en général	<ul style="list-style-type: none">▪ Individuel<ul style="list-style-type: none">○ Scratch○ Catégories• Equipes de club	Titres : Champions de ligue Remise de diplômes et de médailles	Les comités départementaux ou territoriaux organisent, lorsqu'ils existent, leurs championnats sur le même principe
Down The Line				
Compak Sporting	Toutes régions (ou ex-ligues) 100 plateaux 1 jour en général	<ul style="list-style-type: none">▪ Individuel<ul style="list-style-type: none">○ Scratch○ Catégories• Equipes de club	Titres : Champions de ligue Remise de diplômes et de médailles	
Parcours de Chasse				
Sanglier courant	Quelques ligues 2 manches de 10 tirs en 5 allers-retours	<ul style="list-style-type: none">▪ Individuel<ul style="list-style-type: none">○ Scratch○ Catégories• Equipes de club	Titres : Champions de ligue Remise de diplômes et de médailles	
Hélices	Quelques ligues 30 hélices 1 jour	<ul style="list-style-type: none">▪ Individuel :<ul style="list-style-type: none">○ Scratch○ Catégories : Dames, Jeunes, Seniors, Vétérans▪ Equipes de club	Titres : Champions de ligue Remise de diplômes et de médailles	



LE CALENDRIER DES COMPÉTITIONS



Le calendrier fédéral

-  Est défini en fonction du calendrier international
-  Prévoit les dates des championnats **nationaux** et **ligues**



Le calendrier des championnats départementaux

-  Est fixé par les comités organisateurs*
-  A des dates n'interférant pas sur les compétitions fédérales
-  Hors dates d'évènements civiques et jours fériés dans la mesure du possible

* L'entité 'Comité Départemental' n'est pas obligatoire selon les statuts fédéraux



Les lieux de compétitions

-  sont décidés par l'entité organisatrice de la compétition

Côté Club

Côté Arbitrage

Appel à candidature
auprès des Clubs
en fin de saison pour
la saison suivante

Définition du calendrier

Championnats nationaux et ligues
programmés par la FFBT en fonction
des calendriers des fédérations
internationales

Championnat départementaux
Programmés par le Comité
départemental avec accord du
Comité Régional

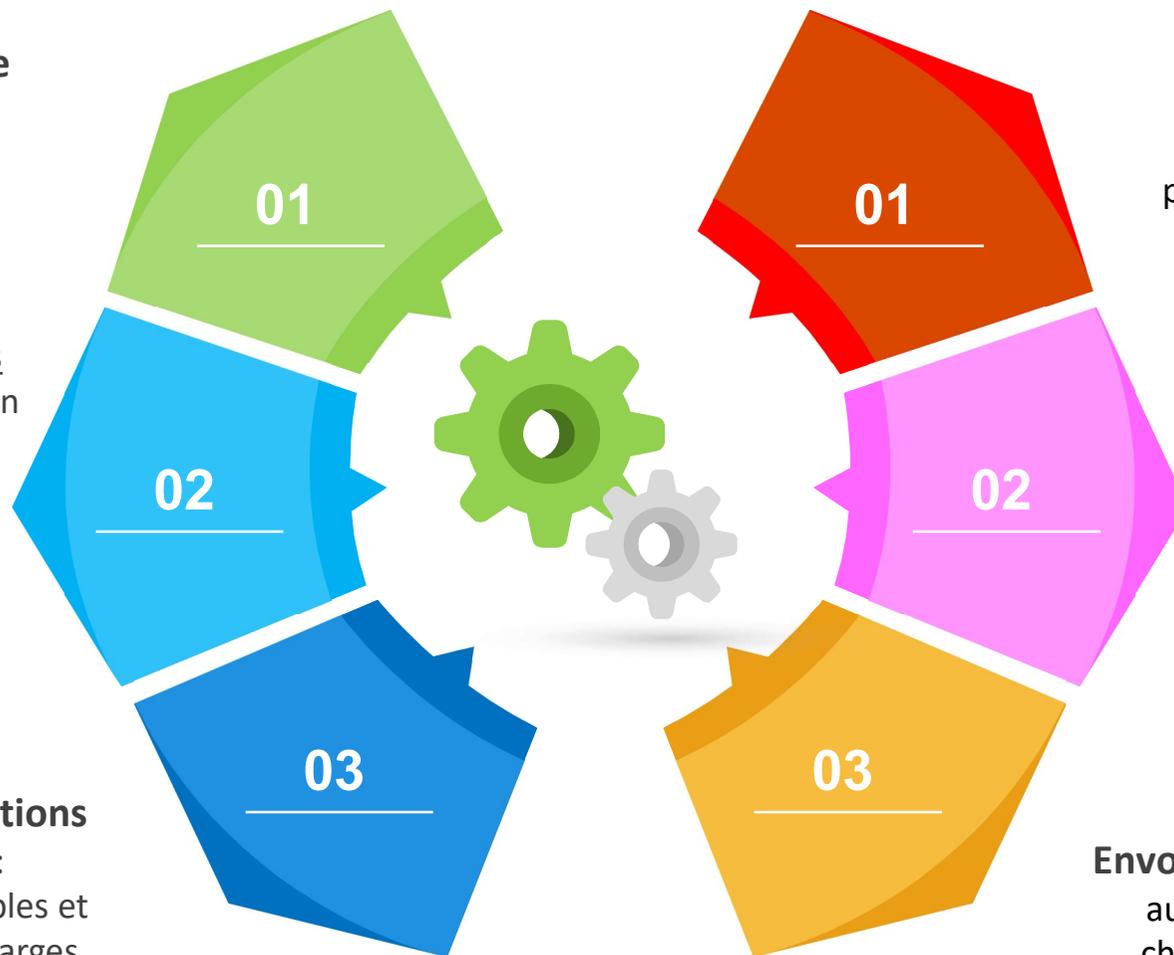
Attribution des compétitions

aux Clubs en fonction :
=> Des installations disponibles et
répondant au cahier des charges
=> De la capacité d'accueil selon le
nombre de participants estimé
=> Des lieux et déroulement des
compétitions antérieures

Appel à candidature
auprès des arbitres
titulaires et en formation
par la Commission Nationale
ou Régionale d'Arbitrage

Affectation des Arbitres
sur les compétitions
selon leur domaine
de compétence, la distance
et les disponibilités

Envoi d'un ordre de mission
aux arbitres retenus pour
chacune des compétitions
précisant l'horaire de convocation





LA CONVOCATION DES ARBITRES



- ① **Ordre de mission**
 - 🏸 Envoi d'un ordre de mission aux arbitres retenus pour les compétitions précisant l'horaire de convocation par l'entité organisatrice (FFBT, Comité Régional ou Départemental)

- ① **Non respect de l'horaire**
 - 🏸 Tout retard à la convocation, pour impératifs professionnels ou cas de force majeure, devra être signalé au plus tôt à l'Arbitre responsable

- ① **Cérémonie de clôture**
 - 🏸 Les arbitres sont tenus d'assister à la cérémonie de clôture.
 - 🏸 Tout départ anticipé devra être autorisé par l'Arbitre Responsable



LES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ARBITRE RÉGIONAL



Arbitre Régional Stagiaire

-  Disciplines concernées par la formation en cours
-  Arbitrage en binôme avec un Arbitre titulaire
-  Compétitions :
 -  Départementales
 -  Régionales
 -  Nationales (pour tests d'aptitude)

Arbitre Régional Titulaire

-  Disciplines concernées par le titre détenu
-  Arbitrage en solo
-  Compétitions :
 -  Départementales
 -  Régionales
 -  Nationales (pour tests d'aptitude si formation Arbitre National en cours)

Arbitre Régional en parcours Passerelle

-  Disciplines concernées par le titre détenu
 -  Arbitrage en solo
 -  Compétitions :
 -  Départementales
 -  Régionales
 -  Nationales (pour tests d'aptitude si formation Arbitre National en cours)
-  Disciplines concernées par la formation en cours
 -  Arbitrage en binôme avec un Arbitre titulaire
 -  Compétitions :
 -  Départementales
 -  Régionales
 -  Nationales (pour tests d'aptitude)

ARBITRER UNE COMPÉTITION



L'arbitre doit faire respecter les règles de sécurité et règlements, assurer la marque des cibles tirées et dispose de pouvoirs spécifiques.

L'activité d'arbitrage est souvent réduite à un seul de ses aspects :
sanction évaluative, technique ou disciplinaire

Or, la sanction n'est que la résultante concrète d'une situation précise

Chronomètre, pesée, mesure

⇒ Simplicité de l'arbitrage

⇒ Jugement objectif

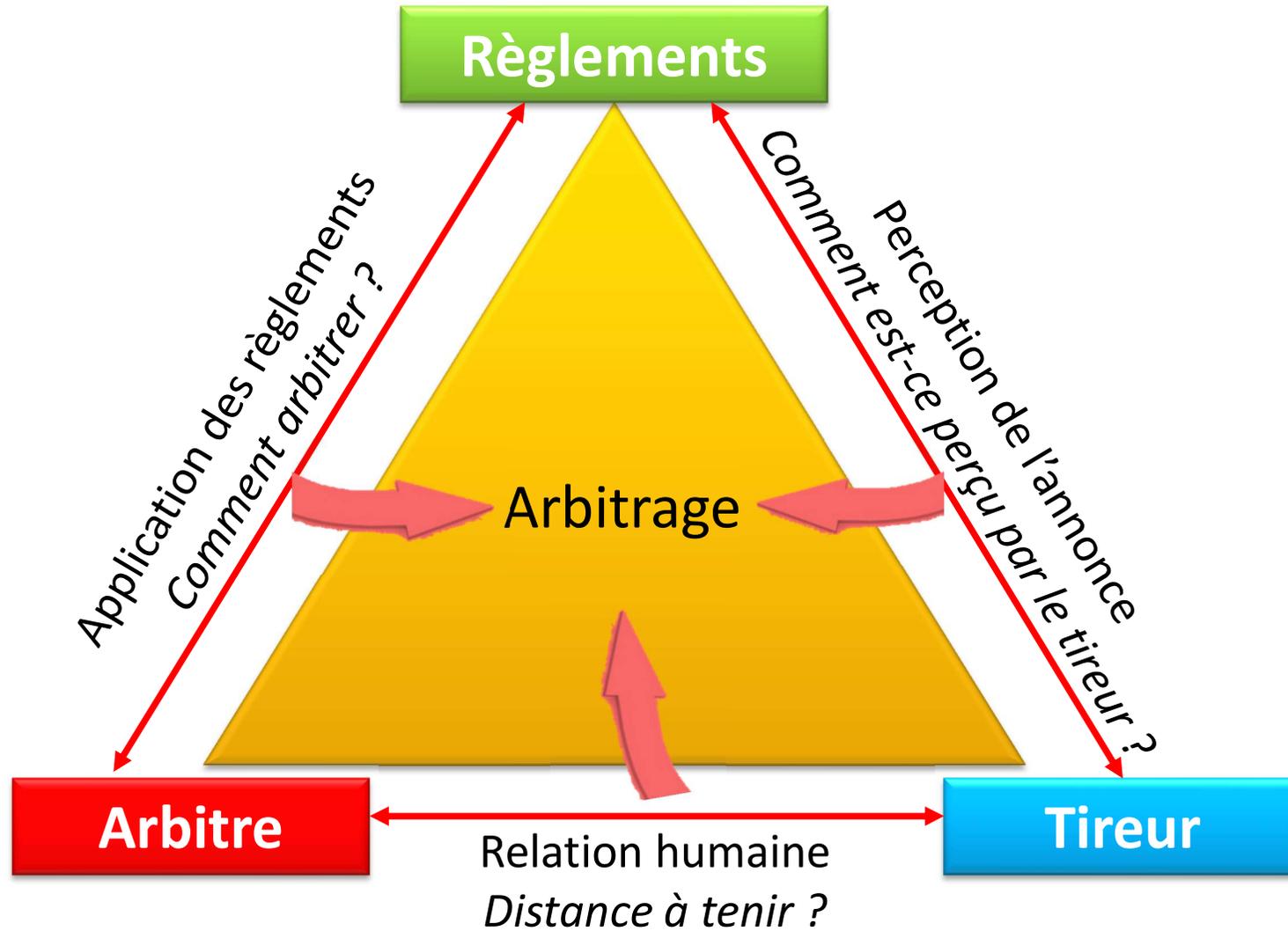


Jugement esthétique

⇒ Interprétation personnelle

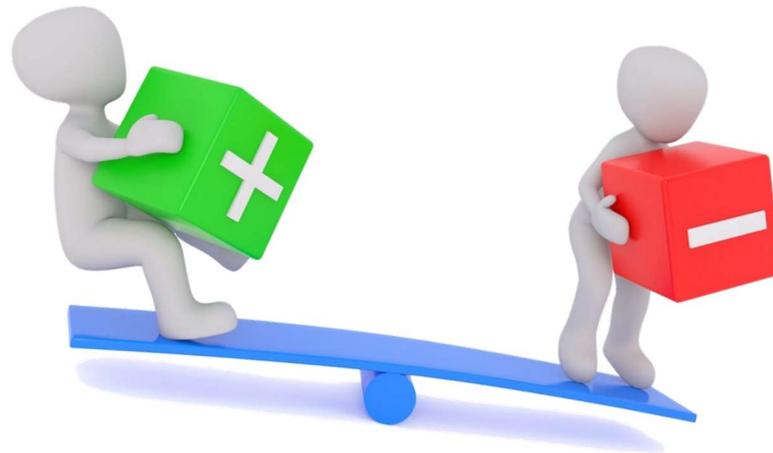
⇒ Jugement subjectif

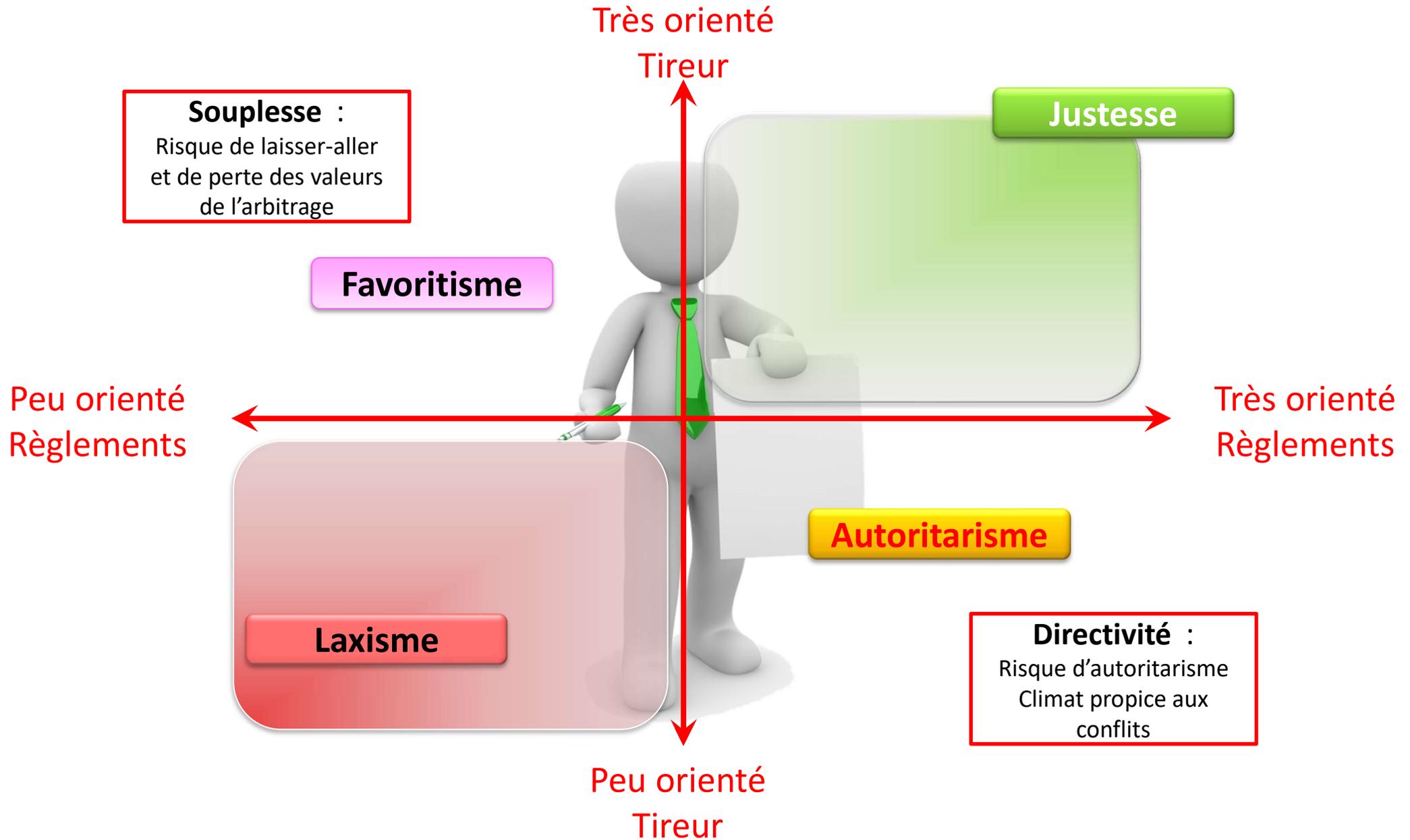
Quelle que soit la forme d'arbitrage, l'arbitre doit rester une tierce partie, neutre, non directement concernée par le résultat (victoire, défaite, score, performance, record...)
de la compétition sportive qu'il a la charge de juger.



- 🏆 Officialisation de la compétition
- 🏆 Cadrage du tir
- 🏆 Bon déroulement
- 🏆 Exactitude des résultats
- 🏆 Instaure le respect des tiers et la discipline

- 🏆 Gêne
- 🏆 Surveillance
- 🏆 Jugement
- 🏆 Stress
- 🏆 Peur de l'erreur
- 🏆 Instrument de marque
- 🏆 Cérémonial
- 🏆 Peur de la sanction
- 🏆 Peur de l'arbitre





 Arbitrage juste et neutre

-  Jugement favorable
-  Jugement défavorable



 Bonne perception de l'Arbitre

-  Compétent
-  Impartial

 Arbitrage erroné

-  Jugement favorable
-  Jugement défavorable

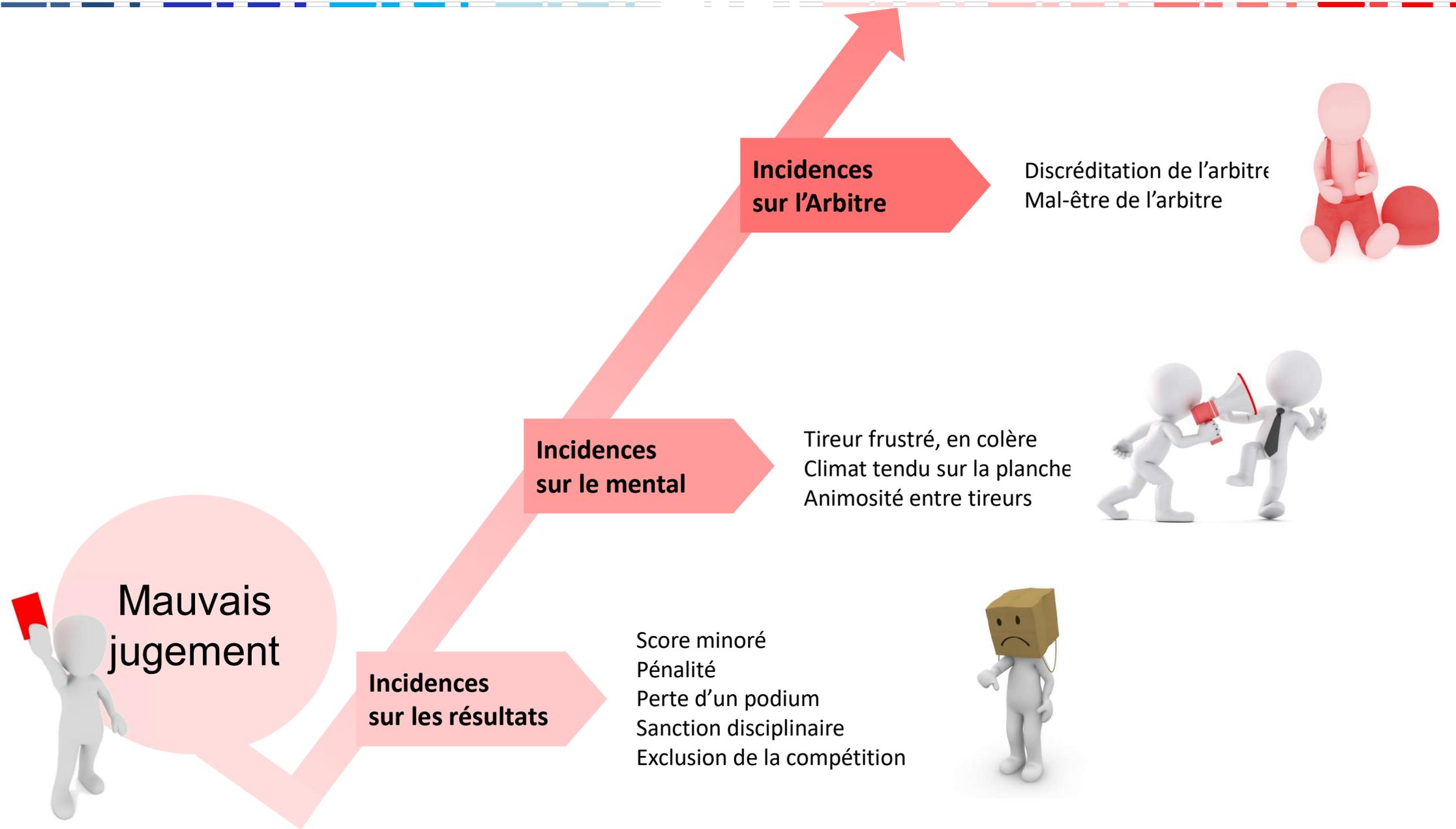


 Mauvaise perception de l'Arbitre

-  Gentil
-  Influençable - Soudoyé
-  Incompétent - Inapte
-  Dur – Inhumain

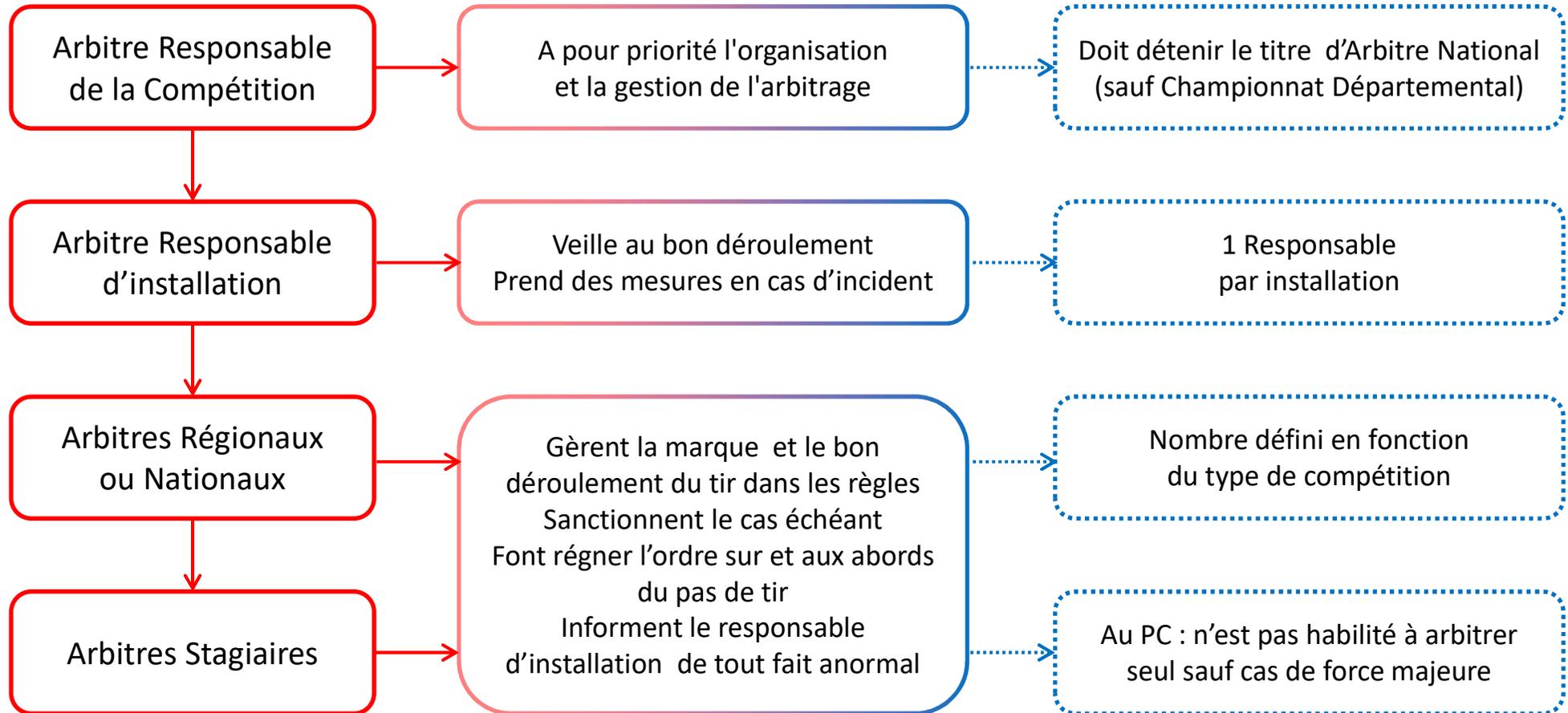


Ces sentiments peuvent devenir contraires si l'on se place du côté des concurrents, ces derniers se positionnant comme victimes...





ORGANIGRAMME DE L'ARBITRAGE



Sur son installation, l'Arbitre veillera au respect des obligations et interdictions applicables à tout tireur, et notamment :

-  Respecter et Faire respecter le port de lunettes & protections auditives
-  Vérifier conditions de sécurité avant d'autoriser l'épaulement sur le pas de tir
-  Surveiller les faits & gestes des tireurs en permanence
-  Etre attentif aux armes et munitions utilisées



**Le rôle de l'Arbitre ne se limite pas au périmètre de son installation :
Il pourra intervenir sur l'ensemble du stand en cas de manquement à la sécurité**

PRENDRE PART A LA RÉUNION DES ARBITRES

- Le Responsable des Arbitres anime la réunion en présence :
 - du Responsable de la compétition ou Délégué Fédéral
 - des Arbitres
 - du Président de Club
 - du Responsable des Tireurs
- Déroulement
 - Présentations si nécessaire
 - Consignes du Délégué Fédéral (Responsable de compétition), Responsables des Arbitres, Président du Club
 - Répartition des installations entre les Arbitres
 - Sensibilisation au respect de l'honorabilité : sexisme, racisme, homophobie...

CONTRÔLER LES TRAJECTOIRES

- Le Contrôle des trajectoires est effectué par :
 - Le Délégué fédéral ou Traceur pour le parcours
 - Le Responsable des Arbitres
 - => rôle consultatif sur :
 - la sécurité au poste
 - la visibilité des plateaux
 - Le Président du club ou son représentant
 - Le Responsable des tireurs



ACCUEILLIR



ÊTRE PRÊT

- Arrivez avant l'heure
- Vérifiez votre matériel
- Préparez les planches

Si co-arbitrage : Organiser la répartition des planches et s'accorder sur la méthode de travail

- Contrôlez les installations
- Veillez à la propreté des pas de tir
- Equipez-vous : lunettes et casque...
- Visualisez le bon déroulement de la série et votre réussite : soyez positif !
- Déplacez-vous, pour dédramatiser la situation et vous familiariser avec le lieu

ACCUEILLIR

- Accueillez les participants :
poignée de main ou bonjour collectif
- Adoptez la bonne distance
- Préférez le vouvoiement (plus formel)
- Soyez poli, courtois et respectueux
- Restez « humain »
- Inspirez la bienveillance



DÉMARRER



VEILLER

Veiller à l'application des consignes afin de garantir :

- La sécurité de chacun à chaque instant et en tout lieu
- L'équité des résultats
- Le bon déroulement de la compétition

Contrôler en permanence :

- Le comportement du tireur
- Les règles de sécurité
- La conformité de l'arme et des munitions...

DÉMARRER

- Annoncer les places des tireurs
- Vérifier la présence et les dossards des participants
- Contrôler le port d'équipements de protections individuelles

- Vérifier la programmation de la pulleuse selon le nombre de tireurs et en fonction des postes occupés
- Valider le début de tir sur la pulleuse

- Annoncer le début de tir

VALIDER LE PLATEAU

Vérifier la conformité de chaque plateau à son départ :

- Temps d'apparition
- Etat
- Trajectoire

Les plateaux non conformes doivent être annoncés immédiatement :

- no-bird lors d'un plateau cassé, de plateau irrégulier ou en cas de départ tardif du plateau

EVALUER LE TIR DU PLATEAU

Valider les conditions de tir :

- Respect du règlement : Position, conformité de l'épaulement, timing d'appel, changement de poste...
- Problèmes techniques liés à l'arme ou aux munitions
- Incidents imputables au tireur

Juger et annoncer le tir sans délai :

- Plateau manqué Zéro
 - Plateau cassé Bon
DTL : Bon si cassé au 1^{er} coup (3 points), au 2^{ème} coup
- Les plateaux jugés bons ne seront pas annoncés sauf sur les doublés : bon-zéro ; zéro-bon ; zéro-zéro
- Irrégularité du tir* No-bird et indication du mode de tir

*Irrégularité peut faire suite à :

- Une erreur du tireur ou à un problème matériel (cartouche, arme...),
- Un problème technique (pulleuse, machine...) ou une cause environnementale (bruit suspect, public, oiseau, gibier...)

Selon la cause et sa fréquence, le plateau pourra être simplement remis ou une sanction pourra être prononcée

ANNONCER LA FIN DE TIR

Informez de la fin de série :

- les tireurs de la planche en cours
- les tireurs de la planche suivante

Annoncez de la fin de la planche

- Annonce immédiate après le tir du dernier plateau
- Rappel de mise en sécurité de l'arme
- Si le marquage est assuré par les tireurs :
Distribution des feuilles de marques de la planche suivante aux tireurs concernés après pose de leur arme au râtelier (sanction prévue en cas de refus de marque)
- Mise à jour de l'affichage des planches en cours et à suivre

CONTRÔLER ET ANNONCER LES SCORES

Contrôlez la validité des scores avant enregistrement

- Vérification de la concordance des scores sur les planches
- Comptage de points au besoin
- Recherche des écarts de marque le cas échéant
- Annonce des scores sur le pas de tir dès leur validation
- Signature de la planche par l'arbitre et un tireur de la planche (en cas de corrections, faire signer l'intéressé)
- Agrafage des différentes feuilles de marque de la planche
- Transmission des feuilles de marque au secrétariat par une personne identifiée et autorisée

LA RÉUNION DES ARBITRES

Permet de dresser le bilan de la compétition :

- Problématiques rencontrées
- Point par les responsables des installations
- Mise en garde / surveillance de tireurs
- Solutions à apporter
- Actions face aux problématiques
- Signalement de manquement à l'honorabilité
sexisme, racisme, homophobie...

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Cérémonie officielle en présence :

- Elus locaux
- Organisateurs de la compétition
- Membres des Comités Directeurs (National et/ou Régional)
- Tenue du Corps arbitral selon le type de compétition :
 - Nationale : Tenue de cérémonie
 - Régionale : selon les directives du Comité Régional

Sont remis lors de compétitions régionales :

- Diplômes
- Médailles et Coupes

- 🎯 **L'annonce d'une sanction peut faire suite :**
 - 🎯 À un manquement au règlement
 - 🎯 À un problème technique lié au fusil ou aux munitions

- 🎯 **La sanction dépend :**
 - 🎯 de la problématique rencontrée et de sa fréquence
 - 🎯 Les règlements prévoient les modalités par discipline

Démarche :

- 🎯 Annoncer la sanction sans délai au tireur
- 🎯 Notifier la sanction sur la feuille de marque
- 🎯 Le secrétariat est en charge de la compilation des sanctions
- 🎯 La répétition de sanctions provoque la formulation d'une sanction supérieure, voire la convocation en jury
- 🎯 Le tireur peut faire appel de la décision de l'Arbitre en portant réclamation auprès du secrétariat



Intervenir calmement et sans gêner les tireurs
Etre sûr de soi et faire preuve de fermeté et d'autorité sans autoritarisme

Les pénalités et sanctions sont propres à chaque discipline et prennent en considération la cause et la fréquence de l'incident : il est donc impératif de se référer au règlement concerné

Les pénalités

- No Bird : le plateau peut être à retirer :
 - Arme chargée d'une ou deux cartouche(s)
 - Deux coups sur le plateau ou Premier coup à côté
 - Score du 1^{er} plateau d'un doublé acquis ou remis en jeu

En cas de récidive (problème matériel ou faute du tireur), le(s) plateau(x) peu(ven)t être compté(s) '0'

- Arrivée tardive au pas de tir, selon la discipline :
 - Score de la planche = '0'
 - Plateaux non tirés = '0'
 - Retrait forfaitaire de points



Les sanctions

- L'avertissement oral
 - Simple mise en garde – n'est pas consignée
- L'avertissement écrit
 - Doit être consigné sur la feuille de marque
 - La répétition peut avoir une conséquence sur la marque de la série en cours, l'exclusion de la compétition, voire l'interdiction de compétitions sur une période donnée

Différents types de conflits

-  Tireur – Tireur
-  Tireur - Public
-  Arbitre – Tireur
-  Arbitre – Marqueur
-  Arbitre – Public

L'arbitre agit tel un chef d'orchestre :
Il se doit d'assurer l'ordre et la bienséance
sur le pas de tir et sur le stand à tout moment de la compétition



Démarche

-  Repérer les conflits naissants
-  Proposer un échange pour poser le problème
-  Ne pas prendre partie en tant qu'Arbitre

L'arbitre est seul à avoir autorité
sur son pas de tir mais
ne doit pas abuser de sa situation



GÉRER LES SITUATIONS COMPLEXES



Divers aléas peuvent venir perturber une compétition.
Voici quelques thématiques qui seront abordées
lors de la formation afin de vous préparer à leur gestion :

-  Gérer l'erreur d'arbitrage
-  Réaliser des contrôles : Délai d'appel, Munitions...
-  Gérer les comportements suspects
-  Gérer le temps
-  Réagir en fonction des conditions météo
-  Gérer un problème technique
-  Gérer les barrages
-  Gérer l'incident physique et l'accident

EN CONCLUSION



Une compétition réussie passe immanquablement par un bon arbitrage

-  En assurant un arbitrage de qualité
-  En maîtrisant parfaitement les règlements
-  En assurant mon rôle de directeur des tirs
-  En faisant preuve d'assurance dans toutes mes décisions
-  En assurant un climat serein et de confiance



Dans le respect d'une parfaite neutralité

-  En gardant cohérence et objectivité pendant toute la compétition
-  En affichant une personnalité sûre et irréprochable
-  En étant insensible à toutes influences extérieures

Arbitre
Disciplines
FOSSE

Arbitre
Disciplines
SPORTING

Règlements des différentes disciplines

 Fosse Universelle

 Down The Line

 Trap One

 Hélices

 Parcours de Chasse

 Compak Sporting

 English Sporting

 Sanglier Courant

Arbitre
Toutes
disciplines

Vous trouverez les règlements des différentes disciplines sur le site. Attention : Leur mise à jour est régulière !